

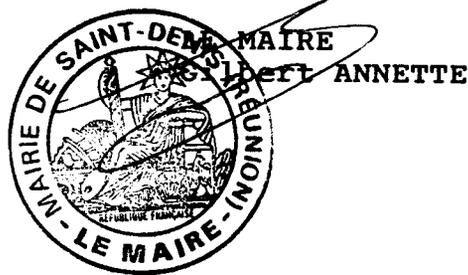
RAPPORT N° 91/6-25
au Conseil Municipal

OBJET

CESSIONS DE TERRAINS

Je vous demande de vous prononcer sur le projet de cessions de terrains communaux -dont la liste est jointe en annexe- et, en cas d'accord, de m'autoriser à intervenir dans les actes de vente ou de bail correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 91/6-25
du Conseil Municipal
en séance du samedi 14 décembre 1991

OBJET

CESSIONS DE TERRAINS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 91/6-25 du Maire ;

Vu le rapport de Michel CHAN-LIAT, Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Habitat, Urbanisme et Finances ;

Sur l'avis favorable de la Commission Finances ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

ARTICLE 1

Approuve le projet de cessions de terrains communaux -dont la liste est jointe en annexe-.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à intervenir dans les actes de vente ou de bail correspondants.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 1991



(Conseil Municipal du samedi 14 décembre 1991)

Références Cadaastre	Superficies	Situations	Bénéficiaires	Formes juridiques et prix	Buts des cessions
BM 11 BM 15 BM 21 à BM 24 BM 26 à BM 39	135 880 m ²	Jamaïque	Société Dionysienne d'Aménagement et de Cons- truction	5.00 F/m ² soit 679 400 F somme payable à la livraison de l'endiguement	Réalisation d'une Zone Artisanale
BZ 146	2 932 m ²	Chemin Hautbois/ Montagne	Société Dionysienne d'Aménagement et de Cons- truction	400 F/m ²	Réalisation d'une zone d'équipements (Zone d'Aménagement Concerté de La Montagne)
CD 177 (partie)	8 700 m ² environ	Chemin des Poincétias/ Ruisseau Blanc/ Montagne	Comité Inter- professionnel du Logement de La Réunion	3 850 000 F H.T. (442.52 F/m ²)	Réalisation de logements sociaux

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 14 décembre 1991
et annexé à la Délibération n° 91/6-25

